



SALZINNES - NOUVEL HORAIRE PISCINE A PARTIR DU 24 OCTOBRE 2016

Le 13 octobre 2016

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis la rentrée de septembre, la piscine de St Servais a fermé ses portes pour rénovation. Les travaux, si tout va bien, sont prévus pour un an et demi au moins !!!

Notre plongée enfant se trouve donc sans piscine pour la durée des travaux, nous cherchons des solutions depuis janvier dernier. Après avoir analysé de multiples pistes et fait appel à l'imagination de nos membres une solution a émergé, elle convenait à la majorité des acteurs de la plongée enfants et a été retenue par le conseil d'administration à l'unanimité. Il reste aux membres à faire un petit effort pour partager la piscine avec nos enfants.

Nous avons essayé de bousculer le moins possible vos habitudes tout en évitant de surcharger la piscine déjà encombrée aux heures habituelles. La solution ne vient pas de moi mais est originale, l'idée de base a juste été peaufinée. Rendons à Jules ce qui lui revient, merci pour l'idée.

Première idée, organiser 3 plages horaires au lieu de 2 en les réduisant un peu et en organisant des chevauchements pour optimiser la présence effective dans l'eau car souvent le début des cours se passe hors de l'eau, (explications, vérification du matériel, briefing, etc ...)

- 1° période** de **19H30** à 20H20 précise (50')
- 2° période** de 20H00 à 21H00, **mise à l'eau à 20H20** (40')
- 3° période** de 20H40 à 21H40, **mise à l'eau à 21H00** (40')

La location de la piscine est prolongée jusque 21H45 avec accord de la ville.

- 1° période:** le groupe Fabrice, le groupe Bruno, le groupe TSA et les candidats 3*.
- 2° période:** la plongée enfant, la plongée jeune et les candidats 1*
- 3° période:** les candidats 2*, les candidats moniteurs et les entraînements divers ainsi que la plupart des passages de brevets.

Nous demandons à tous de respecter scrupuleusement l'horaire de présence effective dans l'eau. Ce n'est pas compliqué, mise à l'eau à 19H30, 20H20 et 21H00 et être sorti de l'eau à 20H20, 21H00 et 21H40.

A part les instructeurs, les membres ne peuvent accéder à la piscine qu'à une seule des 3 périodes proposées. Il n'est plus possible de cumuler une activité de la 1° heure avec une autre ou cumuler une activité de la 2° heure avec la 3°.

La mise en place du nouvel horaire est prévue **LUNDI 24 octobre**. Nous n'ignorons pas qu'il faudra un peu d'adaptation car il va y avoir beaucoup de matériel mobilisé et il y aura comme d'habitude ceux qui diront "je ne savais pas".

Comme la saison des plongées extérieures de termine, nos enfants sont invités à rentrer tout le matériel d'été. Vu la nouvelle organisation, il n'est plus d'actualité de laisser du matériel en dépôt chez les parents pendant la période hivernale.

Le conseil d'administration compte sur votre bonne volonté et votre sens du partage.

Merci à toutes et à tous.

Le Président, Laurent Toussaint